

Déclaration sur la frontière intelligente et plan d'action – Rapport d'étape

Le 28 juin 2002

Introduction

À la suite des événements tragiques du 11 septembre, le président George W. Bush et le premier ministre Jean Chrétien nous ont demandé de renforcer la sécurité de nos citoyens tout en veillant à ce que les terroristes ne puissent prendre nos économies en otage.

Nous pouvions déjà prendre appui sur de solides fondations. En effet, nos pays s'appliquent ensemble depuis longtemps à faire avancer nos intérêts communs, et nous avons créé le partenariat commercial binational le plus important au monde. Et lorsque de nouvelles menaces se sont posées à notre sécurité collective, nos deux pays y ont répondu dans le même esprit que lors de la création de la Défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).

Pour faire face à la menace de terrorisme à l'échelle mondiale, nous n'avons pas tardé à conclure que la sécurité de la nation et celle de l'économie sont des objectifs qui se renforcent mutuellement. Nous avons reconnu que nous pouvions et devons accroître la sécurité de notre frontière tout en facilitant la circulation légitime des personnes et des biens dont nos économies dépendent.

Bref, nous avons décidé de mettre au point une frontière intelligente, une frontière nous permettant de repérer et d'expédier les voyageurs et les biens à faible risque, et de concentrer nos ressources sur ceux qui présentent des risques élevés.

Le 12 décembre 2001, nous avons signé la Déclaration sur la frontière intelligente et avons lancé conjointement un plan d'action en 30 points. Ce plan repose sur quatre piliers : la circulation sécuritaire des personnes; la circulation sécuritaire des biens; la sécurité des infrastructures; la coordination des actions et la mise en commun des renseignements en vue de renforcer ces objectifs.

Nous avons avisé le premier ministre Jean Chrétien et le président George W. Bush que nous ferions rapport de nos progrès lors du Sommet du G8 à Kananaskis (Canada) en juin 2002.

Grâce au concours de centaines de parties intéressées et aux efforts déployés par des douzaines d'organismes et de ministères des deux côtés de la frontière, nous sommes heureux de faire le point sur les travaux substantiels qui ont été réalisés. Nous allons de progrès en progrès vers la création d'une frontière intelligente pour le XXI^e siècle, c'est-à-dire une frontière ouverte au commerce, mais fermée aux terroristes.